

Initiatives ministérielles

militaires pour faciliter la protection des gardiens de la paix canadiens, de façon qu'ils assument notre responsabilité internationale et remplissent les fonctions que l'ONU leur a confiées.

L'ONU est une organisation qui contribue grandement à l'édification d'une communauté mondiale. Nous devons continuer de nous associer pleinement à cette organisation, à avoir des relations positives avec nos voisins.

Nous devons aussi continuer à remplir notre rôle de chef de file en faisant valoir l'importance de l'ONU auprès de la communauté internationale. Nous devons encore encourager les Nations unies à assumer leurs responsabilités envers la communauté internationale, continuer de promouvoir la paix et la démocratie et de donner de l'aide à ceux qui en ont besoin.

Nous pouvons nous enorgueillir des relations que nous avons toujours eues avec les autres pays membres de l'ONU. Si nous voulons conserver notre rôle de premier plan au sein de cette organisation, nous devons continuer d'assumer nos responsabilités de maintien de la paix et de secours humanitaire. Nous ne pouvons compter que l'ONU fera sa part si nous ne faisons pas la nôtre.

M. John Richardson (Perth—Wellington—Waterloo): Monsieur le Président, je tiens d'abord à vous féliciter de votre nomination à un poste aussi prestigieux. Quand cela vous conviendra, auriez-vous l'obligeance de transmettre mes félicitations au Président de la Chambre pour son élection à ce poste.

C'est avec plaisir que je prends la parole dans ce débat sur la situation en Bosnie-Herzégovine et que je rends hommage à nos valeureux soldats qui servent sous le drapeau des Nations Unies et au rôle qu'ils jouent là-bas.

Depuis 1949, nos soldats se sont fort bien acquittés de leur tâche toutes les fois qu'on a fait appel à eux sous les auspices des Nations Unies. J'ai été heureux d'entendre autant d'orateurs faire l'éloge des soldats canadiens qui font honneur à leur pays.

Ce soir, il est question de nos troupes qui servent en Bosnie-Herzégovine dans le cadre d'opérations des Nations Unies. La population canadienne n'a pas été consultée au sujet de leur mission et des dangers qu'elle comporte. Je suis heureux de constater que le gouvernement leur confère une certaine légitimité par le débat ouvert de ce soir.

Deux ou trois points ont été soulevés pendant la soirée parce que la plupart des Canadiens ont toujours été très fiers du comportement de nos troupes dans les opérations des Nations Unies. Les Canadiens ont toujours été bien accueillis parce qu'ils remplissent leur rôle d'une manière impartiale.

J'ai certaines préoccupations au sujet des Canadiens qui servent au sein des Nations Unies et des rapports sur les opérations qui soulignent les lacunes des Nations Unies.

• (2250)

Le Conseil de sécurité ne tarde pas à déterminer les besoins et demande des volontaires, sous les ordres du secrétaire général pour toutes les opérations de ce genre. Il arrive souvent, lors de missions ou de la prise de décisions, que nos soldats doivent remonter la filière. Ainsi, il est souvent difficile d'obtenir une décision quant à ce qu'il faut faire, que ce soit dans le Golan, au Sinaï, au Katanga ou en Yougoslavie. Nous avons vu deux généraux démissionner pour les mêmes raisons, soit le commandement et le contrôle de la mission.

Ce soir, je voudrais prendre un moment pour recommander au gouvernement de profiter de la présence de nos soldats dans la région pour veiller à ce que, dorénavant, nos forces de défense, qu'il s'agisse de la marine, de l'armée de terre ou de l'armée de l'air, sachent qu'elles vont participer à une opération supervisée en permanence par un groupe d'étude chargé, aux Nations Unies, de planifier les opérations et la logistique. Ce type de planification pourrait exposer nos soldats à des risques, mais permettrait de veiller à ce qu'une chaîne de commandement soit mise en place pour s'occuper de la logistique avant que les opérations ne commencent. L'actuel système de chaîne de commandement ponctuelle et l'organisation logistique ne sont pas satisfaisants.

Nous nous sommes demandé plusieurs fois aujourd'hui, au cours de ce débat, si nous devions participer aux opérations des Nations Unies. Nous pouvons y participer, à condition que les Nations Unies, sur l'insistance du Canada, établisse un quartier général permanent qui fasse partie du bureau du Secrétaire général.

Nous avons actuellement pour conseiller le major-général Maurice Baril. Ce n'est certainement pas suffisant pour assurer la liaison. D'autres pays ont des conseillers. Si nous voulons maintenir notre présence là-bas, il nous faut un moyen d'établir des procédures standard de fonctionnement, des méthodes afin d'assurer l'appui logistique, le commandement et le contrôle. Je pense que nos soldats se sentiraient plus à l'aise. Notre pays se sentirait également plus à l'aise de fournir des troupes à une organisation qui a tout ce qu'il faut pour leur permettre de fonctionner sur le terrain et leur donner, au besoin, des avis directs et expéditifs.

Nous savons que les Nations Unies n'ont pas en ce moment les ressources humaines et techniques nécessaires. J'espère que notre gouvernement jugera bon dans ses plans futurs de recommander la création d'un groupe d'étude et d'un quartier général des opérations afin de suivre les missions comme celle que nous avons entreprise en Bosnie, ainsi que les efforts humanitaires et les opérations de maintien de la paix en Croatie.

Ce groupe d'étude aurait pour mandat d'établir en permanence des procédures opérationnelles, tant dans le domaine des communications que dans celui des techniques ou des tactiques opérationnelles.